

P. Saurel p2

Portrait d'un élu qui a
de l'ambition, des réseaux
et un grand sourire

Mariage forcé p4

Témoignage d'une jeune
femme réfugiée à
Montpellier

Eco-mobilité p8

Les agents de l'agglo et de la
mairie incités à délaissé
leur voiture mais pas les élus

l'Accroche ^{2€}

Le journal indépendant de Montpellier

N°3 - 19 septembre 2005 - Mensuel ou presque - 2 € - www.laccroche.info

**L'ÉLÈNE MANDROUX ACCUEILLE
LES NÉO-MONTPELLIERAINS.**



En attendant l'assemblée nationale

Présent dans trois assemblées politiques locales, le dentiste est devenu en quelques années le patron de l'urbanisme à la mairie. Montpelliérain pur et dur, l'ambitieux se verrait bien député et pourquoi pas un jour, maire de la ville.

« **O**n sent derrière toutes ses activités une ambition dévorante ». Cette position, Catherine Labrousse, la conseillère municipale d'opposition UDF, la partage avec beaucoup d'observateurs et d'acteurs de la vie politique locale. Un des objectifs de Philippe Saurel : les législatives. L' élu en parle régulièrement et pense à la quatrième circonscription, celle du nord de Montpellier et de Lunel. Pour ne pas se "griller" trop rapidement, il dit souvent : « *Je ne sais pas. On verra* ».

Autre ambition, beaucoup plus dissimulée car beaucoup plus périlleuse politiquement : les municipales. Philippe Saurel cultive le secret autour de ce que Georges Frêche

appelle « *la mère des batailles* ». Parce que la candidature de l'actuelle maire Hélène Mandroux est assez inévitable pour 2008, Philippe Saurel a deux possibilités s'il décide de se lancer : soit se présenter carrément contre elle, ce qui est peu probable, soit attendre 2014, voir 2020...

Racines à Boutonnet

A 47 ans, Philippe Saurel est marié et père de deux enfants. Sa formation initiale : chirurgien-dentiste, une profession qu'il exerce toujours dans son cabinet d'Antigone. C'est à Boutonnet que se trouvent ses racines. Sa famille y est implantée depuis des décennies et les mamies le tutoient toujours. Même, au fil des années, le petit garçon est devenu un homme et l'homme, un sacré cumulard.

Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, vice-président de la commission "Projet urbain et politique de la ville", délégué au quartier Hôpitaux-facultés et aux calendretas (ces écoles à l'enseignement franco-occitan), il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, dont celui de la SERM (Société d'équipement de la région montpelliéraine).

Deux autres assemblées politiques accueillent Philippe Saurel : le conseil d'agglomération et le conseil général, où il est élu du troisième canton depuis 1998. Dans ce cadre départemental, il est aussi membre de trois commissions et délégué à la "lecture publique, histoire et culture régionales, archives départementales". La liste est loin d'être complète : son activité politique est énorme.

Ses premiers pas politiques se font en

1994 quand Philippe Saurel rentre au parti socialiste. Politiquement, « *il considère avoir fait un bon placement* » pour l'avenir, décrit un frère franc-maçon qui tient à rester anonyme. Gros joueur de poker pendant ses études, l'apparence sportive et une gueule de gendre idéal, il se rapproche de Georges Frêche dans des conditions plutôt floues. En 1995, il fait ses premiers pas d' élu fréchiste au sein du conseil municipal, puis il prend du grade en 2001. Il sera en charge des affaires sociales pendant quatre ans. Depuis six mois, sa responsabilité est encore plus lourde : le voilà adjoint à l'urbanisme.

« Le sens du compromis »

C'est un homme « *ouvert, courtois, intelligent, charmant et sensible aux préoccupations de la population* », décrit son adversaire des élections cantonales de 2001, la conseillère municipale verte Nicole Moschetti-Stamm. *Il écoute volontiers ce qu'on lui suggère. Quand les Verts sont arrivés au conseil municipal en 2001, le mot d'ordre des socialistes était "haro sur les verts". Lui a fait partie des quelques-uns venus vers nous de manière sympathique.* »

Jean-Louis Roumégas, le patron des Verts à la mairie, ajoute : « *C'est quelqu'un de discret. Il essaye de s'entendre avec tout le monde. Il a le sens du compromis.* » Pourtant, « *dès que les événements entraînent des conflits, il n'est plus sur la première place* », regrette anonymement un adhérent de Bout'Entrain, l'association du quartier Boutonnet. Face aux problèmes de circulation et de stationnement, où habitants et commerçants s'opposent (voir l'*Accroche*



Photo Redouane Antoussi

Philippe Saurel est premier consul des barons de Caravètes

n°2), il accepte un rendez-vous en juin dernier. « Il nous a entendus et nous a dit : "Dans quinze jours, je vous donnerai une réponse". Aujourd'hui, nous attendons toujours. »

Malin, Philippe Saurel sait « adapter son comportement face à quelqu'un, décrit le franc-maçon anonyme. Il se branche sur le canal de son interlocuteur. »

Franc-maçonnerie

Ses activités politiques et professionnelles ne lui suffisent pas. L'homme cultive aussi les réseaux montpelliérains. En première ligne : la franc-maçonnerie dont le but est le perfectionnement intellectuel et moral de ses membres et de l'Humanité. Aujourd'hui, Philippe Saurel est le Vénérable Maître (le président, ndlr) de sa loge. Elle compterait entre 40 et 50 personnes.

« Il y a des politiques qui sont francs-maçons, parce que ça leur offre des relations, résume le journaliste Jacques Molénat, auteur de *Le marigot des pouvoirs ; systèmes, réseaux, communautés, notables et francs-maçons en Languedoc-Roussillon*. (1) Je crois que Saurel, lui, s'inscrit dans une recherche d'adhésion très profonde à la philosophie maçonnique. » En 2003, il publie *La triple alliance (1748-1788), une loge maçonnique à Montpellier au temps des Lumières*. (2) Gérard Cholvy, qui supervise ses travaux universitaires commente : « Il travaille sur le sujet depuis quinze ans et veut déposer un sujet de thèse d'ici fin 2006. C'est un historien sérieux. »

Mais l'amour de l'histoire locale n'empêche pas l'utilisation politique. C'est Philippe Saurel qui a initié Michel Guibal, son prédécesseur à l'urbanisme, au sein de sa loge.

Autre attache très forte dans la vie du Clapas : les barons de Caravètes. Cette association compte 600 natifs de la ville et commémore les notables qui avaient obtenu en 1204 que Montpellier soit dirigée librement par 12 consuls locaux. « Philippe Saurel est rentré chez nous en 1994, se souvient Roger Bec, le bayle (le directeur administratif, ndlr) et il est élu premier consul (président de l'association, ndlr) chaque année depuis 1999. Il nous a apporté cul-

ture et relations. S'il n'était plus là, il nous manquerait. »

Autre association proche : les danseurs et musiciens folkloriques de La Garriga. Devinez qui est le président d'honneur ? « Très ringardes et très gadgets » pour Nicole Moschetti-Stamm, ces activités lui permettent, selon Catherine Labrousse, « d'entretenir ses réseaux jusqu'à ce qu'il voie ce qui peut servir ou ne pas servir ».

Déficit d'image

Homme de convictions ou non, Philippe Saurel est en tous cas maintenant en charge de l'urbanisme. Un poste capital dans une ville comme Montpellier qui a vu l'arrivée de 20 000 nouveaux habitants en à peine... cinq ans ! Même six mois après sa nomination, Philippe Saurel doit apprendre et il n'hésite pas à consulter ses deux prédécesseurs : Raymond Dugrand, le dessinateur entre 1977 et 2001 du visage moderne de Montpellier, et Michel Guibal, qui a lancé le PLU (le plan local d'urbanisme) dont le but est d'imaginer dès aujourd'hui la ville de demain.

« L'urbanisme est un acte social »(3), affirme le dentiste qui possède encore une vision de l'urbanisme assez peu définie. Son travail, il le voit différemment de ses prédécesseurs :

« Davantage dans un travail de proximité : donner vie aux nouveaux quartiers [et] aux espaces remaniés par le

renouvellement urbain ; [mais aussi] maintenir la vie dans les quartiers patrimoniaux et historiques, les faubourgs, où une diversité est déjà là ». (4)

Pour l'instant, l'urbaniste Saurel n'a encore rien montré. C'est dans les mois qui viennent qu'il sera jugé.

Pour la suite, « beaucoup prétendent qu'il revendique la mairie, commente Nicole Moschetti-Stamm. On lui prête des ambitions, mais j'ai l'impression que c'est pour le plomber. »

En tous cas, Philippe Saurel cumule assez de handicaps politiques pour se plomber tout seul. Sur le plan des idées, c'est un homme trop consensuel pour être vraiment écouté. Ensuite,

Philippe Saurel, un cumulard avec les dents qui rayent le parquet



malgré ses réseaux, il ne compte pas de vrais amis politiques prêts à l'aider. Catherine Labrousse, qui l'avait affronté pendant les élections sur le troisième canton en 2001, lui reconnaît tout de même « une cinquantaine de militants très actifs ». Et puis, « il manque de charisme et d'épaisseur, ajoute Christian Dumont. C'est le contraire d'une grande gueule. » Sans oublier, enfin, le déficit d'image dont il souffre. Visiblement, tendre discrètement le cou vers les objectifs, pendant les cérémonies officielles, ne suffit pas.

Alors qu'il devienne député, voire maire ou que politiquement, il n'aille pas plus loin, Philippe Saurel continuera à travailler selon une méthode électoraliste complètement inspirée de Georges Frêche : le quadrillage des quartiers. Le frère franc-maçon résume : « Le clientélisme ? Philippe Saurel a parfaitement compris comment ça fonctionne. » ■

Sébastien Nègre

(1) Éditions Climats, février 2004, 180 pages, 16 €

(2) Extrait de *Mentalités et croyances contemporaines*, mélange offert au professeur d'histoire contemporaine Gérard Cholvy, université Paul Valéry

(3) *L'Agglo-Rieuse*, 23 février 2005

(4) *Revue Urbanisme*, septembre 2005

Information et communication

Nous avons contacté Philippe Saurel pour affiner ce portrait. Initialement d'accord sur le principe d'un entretien, l'élus s'est rétracté. Explication du service de presse de la mairie : « Avis défavorable du cabinet du maire ». Pourquoi un tel avis ? Malgré nos nombreuses relances, nous n'avons pas obtenu de réponse à cette question.

En France aussi la force fait l'union

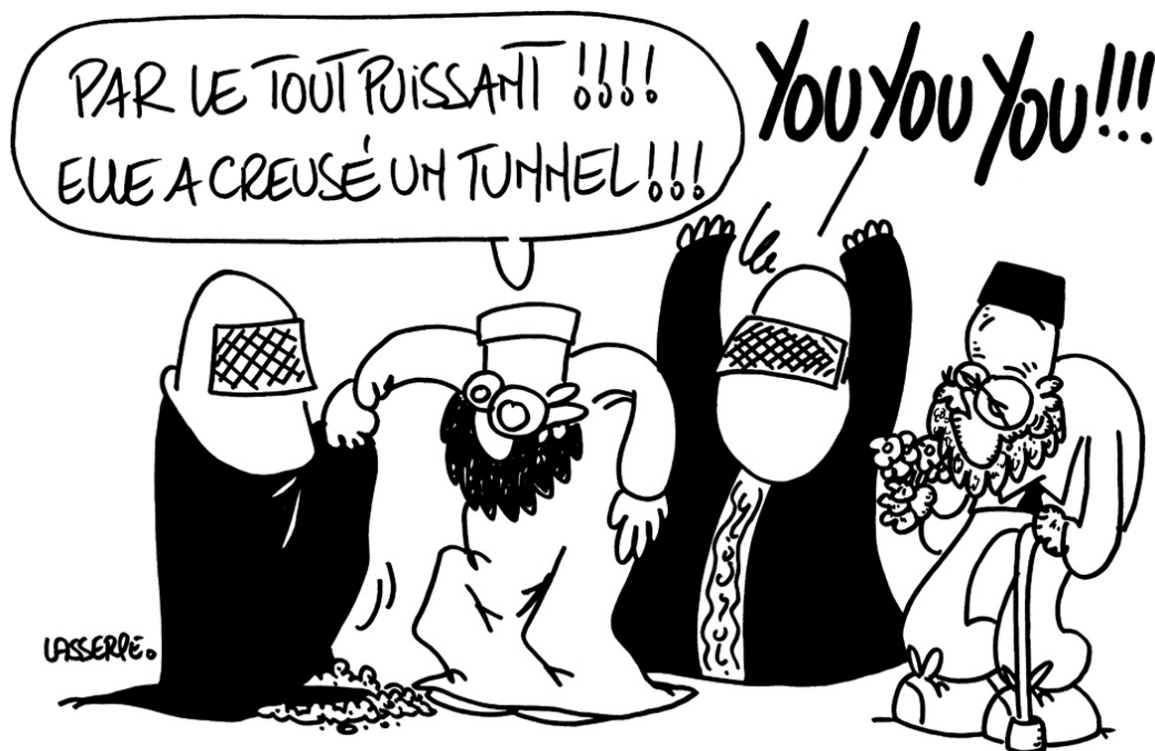
Elles sont au moins 70 000 femmes à vivre l'expérience traumatisante du mariage forcé dans notre pays. Si elles refusent, elles risquent menaces, brimades et séquestration. Pour y échapper, elles n'ont qu'un seul recours : couper les ponts avec leur famille, disparaître dans la nature. Et espérer trouver une structure d'accueil.

En France, ce sont des milliers de femmes, 70 000 selon le Haut conseil à l'intégration, qui sont unies de force à des hommes que leur famille a choisis pour elles. Catherine Eudeline, juriste à l'association Femmes Solidaires à Paris, remarque qu'il y a deux ans, elle observait quatre ou cinq cas dans l'année, aujourd'hui, c'est un par semaine. Evidemment, le chiffre réel, compte tenu de l'aspect privé, est difficile à évaluer. Pourtant, plusieurs travailleurs sociaux et membres d'associations pensent qu'il y a une recrudescence des mariages forcés en Languedoc-Roussillon et a fortiori dans le pays.

Parmi ses représentants, Rachida Ziouche, membre de l'association Femmes Solidaires à Nîmes, explique « *qu'il faut monter au créneau. Les états doivent interdire les mariages forcés, cela doit être reconnu dans les textes comme crime contre l'humanité* ». Pour éviter cette union forcée, elles doivent quitter leur famille et chercher de l'aide. Face à cela, les travailleurs sociaux de l'Hérault ont mis en place un réseau "jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales" sous l'initiative du Planning familial de Montpellier. Les différentes associations qui recueillaient les témoignages de ces femmes ainsi que différentes institutions ont décidé

de s'associer pour venir en aide aux victimes (voir encadré).

Les mariages forcés touchent les femmes des familles immigrantes (Maghreb, Afrique subsaharienne, les pays d'Asie et le Moyen-Orient). Elles subissent une tradition archaïque. « *Le mariage forcé est une pratique bédouine plus ancienne que la naissance de l'Islam. Elle a été reprise par les courants religieux fondamentalistes car elle permet le contrôle moral de la population* », raconte Malek Chebel, anthropologue spécialiste de l'islam. Les hommes aussi ne sont pas épargnés, à la différence qu'ils ont la possibilité "physique" de dire non. Même si la pression familiale est forte,



ils peuvent y échapper sans craindre des menaces de mort, ce qui n'est pas le cas des femmes. Au sein de leur famille, loin des principes des lois de la République, des jeunes filles, à peine majeures, n'ont donc pas toujours le choix. Pour l'argent de la dote, pour conserver le rang de la famille, pour être sûres que leur fille sera à l'abri du besoin ou pour aider un cousin à obtenir une carte de séjour, ces femmes se plient à la volonté de leurs parents. En réponse à cet inquiétant constat, l'État cherche à agir avec la loi Perben. Cette loi repousse l'âge légal du mariage à 18 ans au lieu de 15 (voir encadré). Une action importante qui défend les mineurs mais ne fait que reculer la menace. Car à partir de 18 ans, qui protégera ces femmes ?

Nuit de noces transformée en viol

Pour contrer les lois françaises qui préservent le choix de décision de la future épouse, les familles quittent parfois le territoire pour célébrer l'union. Amina avait 19 ans, elle croyait partir en vacances en Turquie mais, arrivée là-bas, on la marie de force. Sa nuit de noces s'est transformée en viol. De retour en France, elle n'était pas officiellement mariée mais le mal était fait. « *Trop souvent, ces femmes ne connaissent pas leurs droits et ont beaucoup de difficultés à porter plainte contre leur parent* », regrette Rachida Ziouche. Les familles jouent alors sur une pression morale. Pour protéger l'identité du groupe ou "l'honneur communautaire", elles se sentent investies par la mission de choisir le "bon" époux (ou la bonne épouse) pour leurs progénitures, d'arranger leur mariage. Pour cela, elles sont parfois prêtes à tout. Depuis toujours et cela dans différentes cultures et milieux sociaux, des parents proposent à leurs enfants le "conjoint idéal". La différence, ici, tient à la violence du non consentement des personnes concernées. C'est une frontière importante, qui, franchie, peut être punie par la loi. Les filles qui se rebellent sont souvent menacées, battues, séquestrées comme le récit de Sofia en témoigne (voir encadré). Raconter son histoire est quand même un premier pas pour faire bouger les choses. ■

Anne-Catherine Sémary

Témoignage

"Je suis fatiguée d'avoir peur"

Sofia*, 23 ans. En rupture totale avec sa famille et réfugiée dans un foyer à Montpellier pour échapper au mariage qu'on veut lui imposer. Récit d'un parcours tragique et obstiné.

« **T**out ça c'est à cause de ma famille. Jamais je ne pourrais pardonner à mon père ! » Il y a presque plus de tristesse que de haine quand Sofia lâche ces accusations. La jeune femme de 23 ans est née dans un village de la campagne marocaine où elle passe les seize premières années de sa vie. « *Quand j'étais petite, je n'avais pas de droit. Je n'avais droit qu'au mariage, c'est tout.* » Tout comme sa sœur aînée, mariée très jeune à un homme qu'elle ne connaissait pas. Quand vient son tour, Sofia s'oppose farouchement à l'union que son père veut lui imposer. Aujourd'hui, elle se demande encore si c'est l'exemple désastreux de sa sœur qui lui a donné le courage de dire non, mais du haut de ses treize ans, la gamine hurle son refus. « *Jamais je n'oublierai cette journée. Mon père m'a enfermée, il m'a frappée. J'avais très peur, la nuit je ne dormais pas.* » C'est à partir de ce moment-là que son père lui interdit de retourner à l'école. Elle est séquestrée à la maison pour faire le ménage. Quand elle a 16 ans, son grand frère vivant en France propose de l'emmener avec lui, à

Strasbourg, pour qu'elle fasse des études. Mais elle réalise assez vite que c'est pour lui trouver un mari.

Là-bas, rien ne change. Toujours séquestrée, toujours la boniche, toujours battue, pas d'école et... pas de papiers. Sofia se remémore la vie avec son frère. Elle ne mange pas tous les jours, n'a pas le droit de regarder la télévision ou d'écouter de la musique. « *Parce qu'on est musulman et que ça doit être comme ça.* » Mais aujourd'hui cette jeune fille ne veut plus jamais qu'on lui impose quoi que ce soit. « *Moi, je suis musulmane, les autres c'est les autres, qu'on les laisse vivre comme ils veulent, moi ce n'est pas mon problème, je parle avec tout le monde... mon frère n'aime pas ça...* » « *T'es musulmane, tu portes le foulard.* » Mais non ! » Sofia ressemble à n'importe quelle jeune fille de son âge, débardeur, jeans taille basse, baskets et maquillage. Elle y tient, comme à la liberté qu'elle a toujours recherchée.

Frappée violemment

Quand on lui dit que le mariage forcé n'a rien de religieux, elle s'étonne d'abord, puis après quelques secondes de réflexion, elle approuve : « *Oui, le port du foulard, ça c'est religieux, mais marier quelqu'un contre son gré, ça n'a rien à voir avec l'islam.* »

Un jour, son frère lui annonce qu'il lui a trouvé un mari. Un homme d'environ quarante ans, elle en a dix-neuf. « *Mon frère me l'a présenté comme mon futur mari. Il était moche. Ils ne m'ont pas adressé la parole, je devais faire le thé. A un moment, j'ai dit à cet homme que je ne voulais pas de lui, je l'ai supplié d'annuler le mariage. Au lieu de me répondre, il s'est adressé à mon frère pour condamner mon comportement. Mon frère m'a frappée violemment pour lui avoir parlé. Il m'a dit que je devais me marier avec lui, qu'il s'était engagé.* » Pour échapper à ce mariage Sofia fuit une première fois. Elle n'a rien, pas d'argent, la ville n'est pas très grande et son frère finit par la retrouver. Là, c'est pire. Il veut la ramener au Maroc pour la marier à un cousin. « *C'était une idée de mon père*

.../...



Dossier société (suite)

.../...

qui ne voulait pas que je reste célibataire. » Un jour où son frère part sans fermer la porte, elle saute sur l'occasion, et s'enfuit une deuxième fois. « Je me suis cachée chez une voisine, mais elle voulait que j'appelle la police car elle savait qu'il me frappait tout le temps. Moi je ne voulais pas parce que je n'avais pas de papiers. Je n'avais pas le choix. Je suis partie. » Mais une fois dehors, que faire ? S'éloigner le plus possible. Sofia raconte qu'elle a pris le train en fraude pour Paris en espérant trouver une vie meilleure dans la capitale. « J'ai passé trois ans dehors. J'étais une clocharde ! Je n'avais pas de vêtements, je dormais dans le métro, je faisais la manche. Un jour, j'ai appelé le

115, le Samu social m'a emmenée dans un foyer. Il y avait plein d'hommes alcooliques,

j'étais terrorisée. Puis, je suis allée dans un autre foyer. Là-bas, je ne mangeais pas, je suis tombée malade. Tout le monde me disait de rentrer dans mon pays. Ils étaient durs avec moi. »

De la rue aux foyers, des foyers à la rue, la faim, le froid, la peur... « Un jour un homme du foyer m'a proposé de m'aider à trouver du travail, il connaissait une femme âgée qu'il fallait garder. Je lui ai fait confiance. Je

l'ai suivi dans un parking, je ne savais même pas quel était ce lieu. Il m'a frappée puis m'a violée. Quand j'ai dit "j'appelle la police", je pleurais, j'étais épuisée, j'avais peur, il m'a rétorqué "tu n'as pas de papiers, la police ne fera rien pour toi !" Sur les conseils d'une dame je suis allée voir une association de femmes pour parler de l'agression sexuelle. Je voulais demander l'asile politique, mais on m'a dit que ce n'était pas possible puisque j'étais marocaine. Puis, je me suis enfuie parce qu'elles insistaient pour que j'aille voir la police, j'avais trop peur. »

Et pourtant. Quelques semaines plus tard, Sofia épuisée par une angoisse omniprésente se rend à la police et livre toute son histoire.

Etrangère sans papiers, elle est emmenée au centre de rétention de Paris.

“Pour mon frère, je dois me marier sinon je suis une salope”

Aujourd'hui, Sofia est en situation régulière. Le gouvernement français a accepté de lui fournir des papiers du fait de son parcours dramatique. Le planning familial l'a envoyée à Montpellier où elle loge dans un foyer pour femmes battues, faute de structure mieux adaptée à sa situation. Elle sait que si elle rentre au Maroc, c'est le mariage qui l'attend. « Pour mon frère, je dois me marier sinon je suis une salope.

Mais un mariage comme ça, c'est un homme qui te dit ce que tu dois faire et ce que tu dois ne pas faire. »

Rupture avec sa mère

« Sofia à un sacré caractère », témoigne l'un des travailleurs sociaux qui s'est occupé d'elle, « mais elle est aussi très fragile. » Sofia l'avoue : « J'ai peur tout le temps, jusque dans mon lit. Quand je croise un homme arabe, j'ai toujours la hantise que ce soit mon frère. Je suis fatiguée d'avoir peur. » Aujourd'hui, sa confiance en autrui est détruite, mais le plus dur, c'est la rupture avec sa mère et ses sœurs. Depuis sept ans, leur relation s'est réduite à quelques conversations téléphoniques. Et puis, il y a le sentiment d'injustice. L'injustice d'une jeune fille qui ne comprend pas pourquoi, au nom d'une tradition, on l'a privée d'enfance, de jouets, de rêves. Les rares moments où elle oublie ce désespoir qui l'épuise littéralement, Sofia se prend à rêver d'un avenir meilleur, un travail, un appartement, sortir, avoir des amis. Alors, du bout des lèvres, elle avoue qu'il lui arrive parfois aussi de rêver d'un homme qui partagerait cette vie, qui l'aimerait et la respecterait. ■

Caroline Dangleant

* : Le nom, ainsi que certains dates et lieux ont été modifiés.

En cas de menace de mariage forcé

Confiez-vous auprès de l'assistante sociale, de l'infirmière de votre école, d'un professeur, de la conseillère d'orientation psychologue soumis au secret professionnel. Faites appel au planning familial, à l'aide-social à l'enfance (même pour les majeurs) ou à toutes associations pour la protection des droits. Ou à toutes personnes en qui vous avez confiance.

Photocopiez vos papiers d'identité, passeport, carte de résident et confiez-les à une personne de confiance.

Vous pouvez écrire au Juge des enfants ou au procureur de la République, au palais de justice de votre lieu de résidence et demander une protection judiciaire. Détaillez dans votre récit les pressions, les violences psychologiques ou physiques, vos craintes ou les menaces subies. ■



Le modèle du réseau héraultais

« *Il y a cinq ans, en seulement deux semaines, sept jeunes filles tout juste majeures sont venues nous demander de l'aide* », explique Latifa Drif conseillère au Mouvement français pour le planning familial (MFPF) de l'Hérault. Face à cette « épidémie » de mariages forcés -qui continue encore aujourd'hui- le planning familial a proposé une rencontre avec différentes institutions et structures associatives. Ce jour-là, ils sont « *tous tombés d'accord pour dire que ce phénomène est loin d'être exceptionnel.* » Et finalement, cette réunion a donné naissance au réseau « Jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales ». Un groupe de travail, piloté par le planning familial, qui attire l'attention des autres travailleurs sociaux de la région (assistante sociale ou infirmière de collège et lycée, éducateurs...) sur la réalité de ces mariages « très arrangés ». Cette sensibilisation permet de pointer du doigt les situations délicates dans lesquelles se retrouvent ces jeunes et de reconnaître qu'elles ont besoin d'aide. Le réseau tente de trouver des réponses adaptées pour prendre en charge ces victimes rapidement. En rassemblant des acteurs aussi divers que la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), le centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDF), la mission locale d'insertion (MLI), les centres d'hébergements et de réinsertion sociale (CHRS) ou la direction régionale aux droits des femmes et de l'égalité (DRDFE), il permet une réflexion pluridisciplinaire autour du phénomène du mariage forcé, et de manière plus globale autour des situations de rupture familiale. « *Travailler ensemble facilite la communication donc la rapidité de la prise en charge, maintenant tout le monde connaît ce problème grâce aux discussions impulsées par le réseau* », déclare Aurélie Bédu, juriste au Cicade (Centre pour l'initiative citoyenne et l'accès au(x) droit(s) des exclus), une association qui fait partie du réseau. « *Je m'occupais d'une jeune fille qui devait voir très vite une assistante sociale. Grâce à l'annuaire du réseau, je savais exactement qui appeler, et au lieu d'attendre et d'expliquer cinquante fois son problème, le rendez-vous a pu être fixé seulement quelques jours plus tard.* »

En novembre dernier, le MFPF a organisé à Paris un colloque international sur le mariage forcé. Latifa Drif y a présenté le réseau créé dans l'Hérault, tout le monde l'a plébiscité comme un modèle. L'idée a fait son chemin, et aujourd'hui d'autres groupes de travail sur le mariage forcé et les ruptures familiales existent, comme dans l'Aude ou dans la Vaucluse. ■

C.D.

MFPF (mouvement français pour le planning familial)

48, bd Rabelais 34000 Montpellier - 04 67 64 62 19

m-f-p-f.montpellier@wanadoo.fr

CIDF (centre d'information des droits des femmes)

38, rue Proudhon 34000 Montpellier - 04 67 72 00 24

cidf-hérault@wanadoo.fr

ADIAV (association départementale d'information et d'aide aux victimes)

56, rue de l'université 34000 Montpellier - 04 67 60 61 78

Et la loi française ?

Alors que certains travailleurs sociaux se démènent depuis plusieurs années, le problème des mariages forcés a fini par arriver jusqu'aux oreilles de nos dirigeants. Le 29 mars dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité un amendement relevant l'âge légal du mariage pour les filles de 15 à 18 ans, mais cette loi n'est pas encore entrée en vigueur. Outre le fait d'aligner l'âge des femmes sur celui des hommes face au mariage, l'objectif est d'agir contre les mariages forcés. Latifa Drif, conseillère au Mouvement français pour le planning familial de l'Hérault, assure que « *quasiment toutes les filles mariées de force ou menacées de l'être sont majeures.* » Mais c'est déjà un début car, comme le justifie le gouvernement, une fille de 18 ans est plus à même de refuser une union imposée qu'une jeune de 15 ans.

A la même époque, Nicole Ameline, l'ex-ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, a proposé d'inclure dans le code pénal un délit de mariage forcé. Or, « *très peu de jeunes filles portent plainte, elles ont bien trop peur que les parents soient inculpés* », explique Aurélie Bédu, juriste au Cicade (centre pour l'initiative citoyenne et l'accès au(x) droit(s) des exclus). « *En outre, l'arsenal juridique existait déjà pour défendre ce type de cas, donc je ne vois pas pourquoi cet article serait plus utilisé aujourd'hui.* » La juriste va même jusqu'à envisager qu'« *au contraire, plus la loi est précise à ce sujet, moins les filles parleront. Si les victimes intègrent le fait que le mariage forcé est véritablement reconnu comme un délit, peut-être qu'elles se diront que faire appel à une association ou à une institution déclenchera automatiquement une poursuite en justice.* »



Nicolas Sarkozy, mentionne le problème des mariages forcés dans sa loi sur l'immigration du 26 novembre 2003. Pour lutter contre, il a permis de bloquer la procédure de transcription en France d'un mariage célébré à l'étranger. Aurélie Bédu dénonce cette allégation. « *Réfléchissons ne serait-ce qu'un instant, dans ce cas rien n'est évité puisque le mariage a déjà été célébré, il risque même d'être consommé si l'union religieuse a eu lieu.* » La dernière fois que le ministre de l'Intérieur a mentionné ce phénomène, c'était pour le qualifier d'« *importante voie d'entrée en France.* » (Présentation de ses mesures pour une « immigration choisie », discours du 11 juillet 2005 à Marseille) ■

C.D.

L'agglo et la mairie montrent l'exemple

50 % de réduction sur l'abonnement annuel Tam. C'est une des mesures du plan déplacement entreprise des deux collectivités pour inciter leurs salariés à délaisser leur voiture. Vélo et covoiturage sont aussi aidés. En espérant faire tâche d'huile du côté des entreprises.

Même s'il avait délaissé sa canne, comme il l'avait promis avant son départ en vacances, ce n'est quand même pas à vélo que Georges Frêche a débarqué dans la salle de l'hôtel d'agglomération ce 1er septembre. Pourtant, au programme de la conférence de presse : les solutions alternatives à la voiture dans les déplacements domicile-travail et, plus précisément, le plan de déplacement entreprise (PDE) de l'agglo et de la mairie. Ce dispositif contient une série de mesures pour

inciter les employés des deux collectivités à laisser leur voiture au garage.

3800 agents

Alors que le code du travail impose aux entreprises d'Ile de France de financer environ la moitié de l'abonnement aux transports en commun de leurs salariés, rien n'est prévu pour les sociétés des autres régions. Il faut donc saluer l'initiative des deux collectivités montpelliéraines qui prennent les devants. Mesure phare du plan visant les 3800 agents de la mairie et de l'agglo : la réduction de 50 % sur l'abonnement annuel Tam pour les agents ayant choisi le transport

collectif pour se rendre au boulot. A noter aussi la mise en place d'un logiciel visant à faciliter le covoiturage. Pour les vélos,

l'aménagement d'un parking sécurisé est prévu avant fin 2005. Par ailleurs, une vingtaine de vélos sera mise à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels. En revanche, l'amélioration du réseau de pistes cyclables, on s'en doute, n'est pas prévue dans le plan.

Mais « le challenge, pour Serge Fleurence, c'est de développer ce PDE dans un maximum d'entreprises. »

Et même si Montpellier

dispose, selon l'adjoint au maire et président du conseil d'administration de Tam, de « transports confortables, écologistes [sic] et non bruyants », l'agglo ne s'arrête pas là. Une réduction de 10% sur le forfait annuel Tam sera ainsi consentie aux salariés d'une entreprise qui s'engage dans un PDE et la société de transport apportera son aide pour la mise en place du plan. Une extension qui devrait permettre de diminuer le nombre de trajets domicile-travail effectués en voiture alors que ceux-ci se montent aujourd'hui à 76,6 %.

Les élus aussi ?

Mais selon le dossier de presse, « ces indicateurs ne peuvent s'inverser sans un changement de comportement de tous. » De tous ? Des élus aussi alors ? Peut-être. Mais ni la mairie, ni l'agglo ne semblent avoir prévu de communiquer sur ce point (1). Si ce n'est les trois vélos disposés ostensiblement près de la table lors de la conférence de presse et qui auraient pu faire croire que certains allaient les enfourcher pour quitter la salle. Il n'en fut évidemment rien. Alors nous avons voulu connaître la situation des élus présents et s'ils prévoyaient de moins utiliser leur voiture à l'avenir. C'est alors que les choses se sont un petit peu gâtées (voir page suivante). La « volonté politique de préserver l'environnement et la qualité de vie » revendiquée dans le dossier de presse n'irait-elle pas jusque là ? ■

J.-O. T.

(1) Contactés, les services de presse des deux collectivités n'ont pas répondu à notre question sur les situations actuelles et futures des élus quant à l'utilisation de la voiture.



Georges Frêche n'aime pas les questions

Lors de la conférence de presse sur le plan de déplacement entreprise (PDE) destinés aux agents de la mairie et de l'agglo (voir page précédente), l'Accroche a voulu savoir où en étaient les élus montpelliérains avec leurs modes de transports. Extraits mot pour mot des échanges.



L'Accroche (l'A): « Sur le PDE, est-ce qu'on peut faire un tour de table pour savoir la situation des personnes autour de la table en termes de déplacement aujourd'hui, et qu'est ce qui est prévu après ? »

[Le tour de table commence puis...]

l'A : Monsieur Fleurence ?

Serge Fleurence, adjoint au maire : Monsieur Fleurence, pour venir au travail, il...

Georges Frêche (GF), président de l'agglo : Non. Non mais écoutez, on n'est pas là pour faire une enquête, on est loin du sujet et moi je ne suis pas chargé de vous fournir des papiers pour la presse people. Alors je vous remercie, c'est très bien, l'enquête suffit.

l'A : Alors parlons...

GF : Le rôle des élus c'est de s'occuper de faire des transports en commun, c'est pas de répondre à des enquêtes particulières. Parce que ce genre de presse me déplaît, je vais vous le dire entre quatre yeux, absolument souverainement.

l'A : Vous disiez que...

GF (en colère) : Moi je me déplace comme j'ai envie de me déplacer et j'ai de compte à rendre à PERSONNE. Pour commencer.

l'A : Alors, parlons pas...

GF : Moi en ce qui me concerne, je vous répondrai pas. Vous avez une vraie réponse.

l'A : Non mais on peut comprendre que

vous avez ...

GF : Non mais on va pas... Ecoutez. On discute actuellement de la situation de 500 000 personnes, on ne va pas poser des problèmes pour savoir... On peut le faire partout ça.

Est-ce que les directeurs d'écoles viennent en bus ou en voiture ? Est-ce que les syndicalistes viennent en bus ou en voiture ? On pourrait le faire sur tout le monde. Hein ? J'aime pas. Je ne sais pas ce qu'est votre journal, mais c'est une drôle d'accroche.

l'A : Non mais on parle de valeur d'exemple là. Je crois que c'est cité...

GF : Oui, la valeur d'exemple. Les élus prennent souvent... Moi je prends... Je vais vous donner un exemple gentiment puisque... Bon. Moi ma femme, par exemple, qui est directrice de l'OPAC [l'office HLM, ndlr], eh bien elle prend régulièrement le bus et le tramway chaque fois qu'elle vient en ville parce qu'elle habite à un arrêt de la ligne 1. Et ça lui est beaucoup plus facile de prendre le tramway pour venir place de la Comédie, que de prendre sa voiture. Bon par contre moi, je vais quand même vous répondre, parce que je veux pas jouer les mauvais coucheurs. Moi qui me déplace n'importe où, n'importe comment et tout, j'ai une voiture. Et même, cher ami, avec un chauffeur qui me conduit. » ■

Recueillis par J.-O. T.

Et à Toulouse ?

Ils étaient six. Trois hommes et trois femmes, élus de l'agglomération toulousaine, de gauche comme de droite, à s'être engagés à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens pendant tout le mois de juin 2005. Il y avait même plus de candidats que de places. Un jury associatif a préféré choisir ceux qui n'avaient pas l'habitude de prendre leur vélo. Philippe Dufetelle, adjoint UMP en charge de la politique du vélo à Toulouse, cycliste convaincu et donc recalé par le jury, explique la démarche de ses collègues : « Ils voulaient se prouver à eux-mêmes qu'ils pouvaient relever le défi. En plus, il a fait très chaud en juin donc c'était assez éprouvant. Et puis ça se voulait un peu exemplaire. » Stéphane Coppey, conseiller municipal Vert de Balma, fait parti des sélectionnés. Il confirme : « Un élu a une vie assez chargée. C'était donc aussi une façon de dire que ses contraintes ne sont pas rédhibitoires. »

Au-delà de l'exemple, les élus en ont aussi tiré un bénéfice électoral. « Les médias ont très bien couvert l'opération », se souvient Jean-Claude Coustel. Mais ce que voulait surtout le président de l'Association vélo Toulouse, c'était « les sensibiliser et aussi les mouiller » pour « qu'ils nous disent pas "mais les commerçants, mais ceux-ci..." », quand on va les voir pour essayer de supprimer trois places de stationnement pour prolonger une bande cyclable. » ■

Et les Verts ?

Et les deux principaux élus verts de la majorité municipale de Montpellier ?

« Quand il y aura la ligne 2 près de chez moi, je prendrai le tramway », promet Nicole Moschetti-Stamm. Aujourd'hui, pour elle, le bus c'est trop compliqué : «



Il y a deux changements. » Alors elle prend sa Honda Logo, - « ce n'est pas un 4x4 », précise-t-elle pour se justifier non sans malice- et pratique le covoiturage avec ses collègues élus Verts. Jean-Louis Roumégas avait-il flairé notre venue ? Toujours est-il que le 2^e adjoint s'est mis au vélo pour ses trajets domicile-mairie depuis la rentrée. Mais il tempère : « Je ne suis pas un modèle de vertu parce que je suis un peu feignant. » Quant aux autres élus, Nicole Moschetti-Stamm, comme pour montrer que ce n'est pas gagné, glisse : « Beaucoup n'habitent pas à Montpellier voire dans l'agglo, alors... » ■

Le conseil général peu précautionneux

Des pompages d'essai menaçaient la faune cavernicole de la source de la commune du Causse-de-la-Selle. Alors qu'un grand spécialiste des espèces rares présentes dans le gouffre affirmait la nécessité de réaliser une étude préalable aux essais, le département est passé outre. Les essais se sont terminés début septembre.

La mort de l'ourse Cannelle, abattue par un chasseur, a été largement médiatisée à l'automne 2004. Quelques mois plus tôt, le conseil général de l'Hérault entreprend des travaux sur la commune du Causse-de-la-Selle en vue d'effectuer des essais de pompage sur la source des Cent-Fonts. Dans l'indifférence générale, ou presque. Dans les deux cas pourtant, la sauvegarde de la biodiversité de la planète est en jeu. Mais aux Cent-Fonts, les espèces les plus menacées sont beaucoup moins visibles et attendrissantes que la dernière ourse de souche pyrénéenne et son petit orphelin. Petits, voire microscopiques, mollusques et crustacés vivent dans les galeries du karst (1), à plusieurs dizaines de mètres sous le sol. Qui peut affirmer aujourd'hui que l'étude de ces organismes qui survivent dans des conditions extrêmes, ne sera pas, un jour, d'une grande utilité pour l'Homme ?

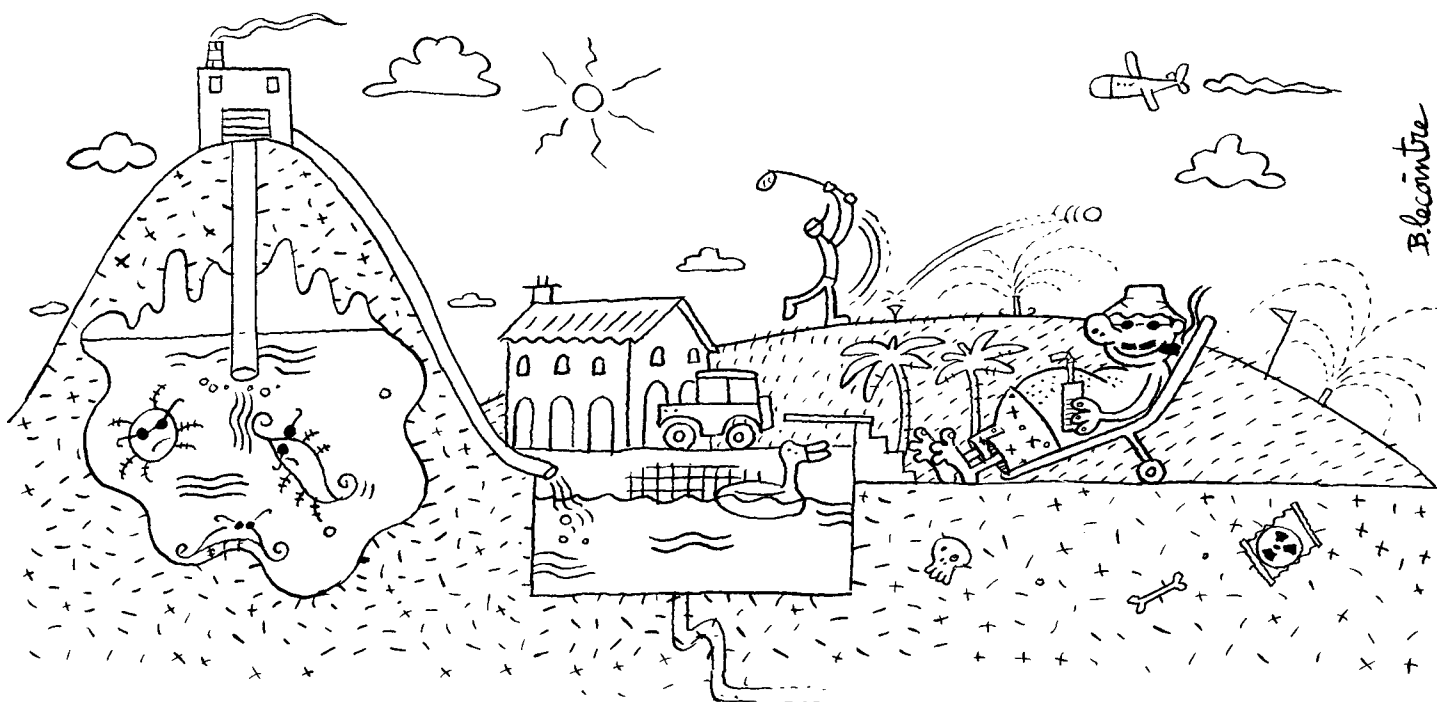
A l'époque des travaux, aucun panneau 4x3, ni de numéros hors série du Magazine de l'Hérault, n'annonce les essais des Cent-Fonts. Pourtant quelques personnes se mobilisent,

fondent l'association pour la protection des ressources en eau de la vallée de l'Hérault (Prevhe) et dénoncent les dommages créés par les travaux à la faune et à la flore d'une zone d'une grande richesse. Très rapidement, l'association demande au Département de mener une étude d'impact préalable aux travaux et aux essais de pompage. Objectif : évaluer précisément les effets du chantier sur l'environnement. Plusieurs réunions avec le conseil général et deux recours infructueux auprès du tribunal administratif n'auront rien changé.

Urgence à trouver de l'eau

Les travaux ont eu lieu et les essais sont sur le point de se terminer. Le conseil général prévoit d'en publier les résultats début 2006 et il est aujourd'hui trop tôt pour en évaluer les réelles conséquences. Avant d'en arriver là, la communi-

(1) réseau de galeries et de drains creusés dans le calcaire et dans lesquels circulent de l'eau



cation du conseil général s'est mise en branle pour convaincre les citoyens du bien-fondé de la démarche et aussi contrer l'agitation gênante de la Prevhé. Trois réunions publiques, deux numéros spéciaux du Magazine de l'Hérault ont ainsi été consacrés aux Cent-Fonts. Outre l'urgence à trouver de l'eau (voir encadré ci-dessous), le Département essaye de prouver que toutes les précautions ont été prises pour préserver l'environnement. Il met notamment en avant une « notice d'impact » rédigée en septembre 2001.

Problème : cette étude concerne « la création d'une piste et d'une plate-forme de forage ». Sans surprise, les 49 pages de la notice sont très peu consacrées à la faune cavernicole même si les auteurs la qualifient d'« exceptionnelle » et évoquent cinq espèces « rarissimes ». Seuls les risques de pollution de l'eau sont évoqués, pas l'impact des pompages. Et pour cause : la notice concerne la piste et la plate-forme. Et donc pas le pompage lui-même. A notre connaissance, aucune autre étude préalable aux forages n'a été menée.

Observer et non prévoir l'effet

On peut bien sûr mettre en doute l'objectivité de la Prevhé. Un peu moins celle du professeur Christian Juberthie. Il a passé 40 ans (dont 12 comme directeur) au laboratoire souterrain du CNRS à Moulis (Ariège, spécialisé dans l'étude de la faune cavernicole) et préside aujourd'hui la commission des aires protégées au sein du conseil national de la protection de la nature. Dans un document daté du 30 décembre 2004 et adressé à la Prevhé,



« Ce résultat ne peut qu'inciter à prendre davantage en compte la composante biologique des aquifères lorsque ceux-ci font l'objet d'expérimentation ou d'exploitation. »

Au Cent-Fonts, cette prise en compte a été bien tardive. Ce n'est qu'en février 2005 que Claude Bou, « un des bons spécialistes des crustacés », selon le professeur Juberthie, est contacté par le conseil général via un laboratoire de Lyon (3) pour suivre les pompages. « Il n'y avait pas de raison de prendre contact plus tôt », affirme Irina Valarié. Car pour la directrice eau et milieux aquatiques au conseil général, l'intervention des scientifiques entraine dans le cadre des pompages de cet été. Donc consistait à observer et non à prévoir l'effet des pompages sur la faune. Ce n'est d'ailleurs qu'en juillet 2005, qu'un avenant à la convention liant le conseil général à l'entreprise en charge des essais, a été signé pour le suivi de la faune cavernicole.

Le département met aussi souvent en avant Michel Bakalowicz (4) comme caution scientifique. Il a en effet, comme le professeur Juberthie et Claude Bou, travaillé au laboratoire de Moulis. Mais il était hydrogéologue et non biologiste. « Je connais bien Bakalowicz. Il a été à l'origine de ça. Pour lui, il n'y avait pas de problème. La position des hydrogéologues, c'est qu'il n'y a jamais de problème. Parce que les petites bêtes, c'est secondaire », déclare le professeur Juberthie. ■

Jacques-Olivier Teyssier

(2) Effets d'un pompage à gros débit sur le peuplement des crustacés d'un aquifère karstique, R. Rouch, A. Pitzalis, A. Descouens, 1993

(3) Contactée, Janine Gibert, Directrice de l'équipe d'hydrobiologie et écologie souterraines du CNRS (Lyon) n'a pas souhaité répondre à nos questions.

(4) Dans le dossier de presse du conseil général de mai 2005, il est indiqué que Michel Bakalowicz « conseille le Département en la matière » (paragraphe « microcrustacés cavernicoles »)

" On peut craindre un crash des populations de Troglodaris "

Professeur Juberthie

catastrophique en éliminant la majeure partie de l'habitat aquatique et des individus et l'on peut craindre un crash des populations de Troglodaris (une espèce rare de crustacés, ndlr). »

Joint au téléphone début septembre, il confirme : « Les hydrogéologues vous diront que ça n'a aucune importance et les écologistes vous diront que c'est catastrophique. Mais en fait, il faut avoir une étude. » Et ce, même avec un pompage à 400 l/s au lieu des 800 envisagés au départ. Le conseil général se base, lui, sur un pompage effectué au Baget (Ariège) qui aurait eu peu d'impacts sur la faune. Dans le document, rédigé également par des scientifiques de Moulis, concernant les effets de ce pompage « sur le peuplement des crustacés » (2), il est effectivement indiqué que l'opération n'a pas remis en cause « le peuplement global du groupe de crustacés ». On peut cependant lire en conclusion :

L'alternative du Bas-Rhône

Le conseil général (CG) estime que le déficit en eau en 2015 sera de 200 l/s dans les secteurs de Gignac, du Pic Saint Loup et Orthus avec une disponibilité des ressources actuelles de 345 l/s à cette même époque. Pour le Département, il y a donc urgence à trouver de nouvelles ressources et l'eau des Cent-Fonts (les cent fontaines !) pourrait répondre à ce besoin. Philippe Machetel, le président de la Prevhé (association pour la protection des ressources en eau de la vallée de l'Hérault), lui ne veut pas de cette solution. Il préconise d'utiliser l'eau du canal du Bas-Rhône qui alimente déjà Montpellier en complément de la source du Lez. Trop coûteux selon le département (les lieux de consommation sont situés à une trentaine de kilomètres du canal). Philippe Lenoir, chef de service à la direction de l'eau du CG, souligne également que « les eaux souterraines sont mieux protégées que les eaux de surface ». Il évoque aussi le SDAGE (schéma directeur et d'aménagement et gestion des eaux) qui donnerait la priorité aux eaux souterraines sur celles de surface pour l'alimentation en eau potable (AEP). Sauf que dans ce document, il est indiqué qu'il faut « préserver une affectation prioritaire des ressources en eaux souterraines » à l'AEP. Donner la priorité aux eaux souterraines sur les eaux de surface pour l'AEP et affecter prioritairement les eaux souterraines à l'AEP, ce n'est pas la même chose. ■

Quand la capitale s'invite en province

Chaque année, dans le cadre du festival *Radio France* de Montpellier, ont lieu les Rencontres de Pétrarque, organisées par France Culture en collaboration avec *Le Monde*. Cette année, du 18 au 22 juillet, les débats portaient sur le thème de « *la peur* ». Côté invités, les organisateurs n'ont guère évolué dans leur choix.

« *J* n'ai pas peur de tout, mais je dois dire que, à quelques vaillantes exceptions près, aujourd'hui j'ai peur des chercheurs en sciences sociales. » C'est par ces mots qu'Alain Finkielkraut, animateur-producteur sur France Culture, conclut son intervention aux Rencontres de Pétrarque. Comme chaque année depuis 20 ans, le philosophe vient à Montpellier lors du Festival de *Radio France*. Alain-Gérard Slama, également animateur sur France Culture, et Georges Frêche participent

aussi pratiquement chaque année aux Rencontres. Une observation attentive des invités des années précédentes rend compte que certains noms apparaissent régulièrement. Ainsi, François Bayrou, présent cette année, l'était en 1999 et 1992, Françoise Gaillard était déjà là en 1997, en 1999, en 2000 et 2002, Sylviane Agacinski était présente en 2000, Zaki Laïdi en 2000 également, Vincent Peillon en 2001, Henri Atlan en 1994, Monique Canto-Sperber en 2002...

« Reproduction sociale »

A en croire un des organisateurs des Rencontres (1) –souhaitant garder l'anonymat– les venues d'Alain Finkielkraut et d'Alain-Gérard Slama, « sont de l'ordre de la tradition, on a des auditeurs à crocs de Slama et de Finkielkraut ». Pour Laurence Bloch, directrice des programmes de France Culture, ils «

sont la cellule pensante de Pétrarque ». La présence récurrente de Georges Frêche est de l'ordre de la « politesse » et, à en croire d'autres –souhaitant garder l'anonymat également– « ce n'est pas en tant que maire qu'il est intervenant, mais en tant qu'universitaire, avec ses compétences » (à ce sujet, voir encadré). Pour les autres invités, cela se fait naturellement, par un processus de « reproduction sociale », pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu. Les organisateurs font appel aux universitaires, journalistes et politiques qu'ils connaissent et qui eux-mêmes convient leurs amis. On retrouve ainsi à Montpellier, des intervenants essentiellement parisiens (neuf sur dix intervenants français) et peu d'invités montpelliérains (aucun en 2005), si l'on excepte Georges Frêche. Ces rencontres intello-touristiques donnent le sentiment que Paris gagne ses quartiers d'été à Montpellier. Opinion non partagée par l'un des animateurs, pour qui les invités « ne sont pas toujours les mêmes » même s'il admet « qu'il y a ceux que l'on souhaite et qui refusent ». Du coup, les organisateurs se rabattent sur ceux qu'ils connaissent déjà.

(1) Le groupe de réflexion décidant du choix des invités en 2005 était constitué de Bernard Comment, Emmanuel Laurentin, Alain Finkielkraut, Alain-Gérard Slama, Laurence Bloch et Laure Adler pour France Culture, et de Gérard Courtois et Nicolas Weil pour *Le Monde*.

GEORGES FRÊCHE INTERVENANT AUX RENCONTRES DE PÉTRARQUE ...



Cette année, « le rendez-vous des intellectuels », dixit Laurence Bloch, avait pour thème central « la peur ». Sujet qui a permis à Alain Finkielkraut de révéler qu'« il y a quelque chose à dire en faveur de la peur (...) On dit de la peur qu'elle est de droite, c'est-à-dire mesquine et xénophobe [mais] les anti-peureux sont souvent des peureux qui s'ignorent ». Objet de discussion saisi par Alain-Gérard Slama qui en a profité pour dénoncer l'Etat-Providence : « La peur, nous l'avons en permanence, nous sommes dans le compromis permanent ! Nous avons vécu pendant des années dans un Etat-providence infini qui nous a pris en charge du berceau jusqu'à la mort ! » Ces discours, prononcés à Montpellier, sont bien connus des auditeurs de France Culture puisque Alain Finkielkraut y intervient tous les samedis et Alain-Gérard Slama tous les matins. Pour le nouveau directeur de la station, David Kessler, joint par téléphone, « c'est pas mal qu'il y ait des références », MM. Finkielkraut et Slama sont un peu « le fil rouge de la continuité des Rencontres ». Et ça devrait encore durer... puisqu'elles auront lieu l'été prochain. ■

Mathias Reymond

Les cours d'histoire du Professeur Frêche



Invité régulier des Rencontres de Pétrarque, Georges Frêche, alors maire de Montpellier, était intervenu le 26 juillet 2001. Au cours d'un long monologue, il avait lâché : « Bon, la vraie fracture, elle est mondiale. A l'heure

actuelle, ce que disait Lénine au congrès de Bakou en 24, ce que disait Chou En-lai à Bandoeng en 56, "entourer les villes du monde par les campagnes", sous une autre forme, c'est la problématique du monde actuel. » (France Culture, 16 août 2001) Rappelons toutefois au professeur d'histoire que le congrès de Bakou a eu lieu en septembre 1920 et non en 1924 et que Lénine est mort paralysé le 21 janvier 1924. Précisons également que la conférence rassemblant les pays du tiers-monde à Bandoeng a eu lieu en avril 1955 et non en 1956. Assurant l'exigence intellectuelle des Rencontres, l'historien avait alors tenté une analyse politique de la sociale-démocratie : « La sociale-démocratie est en crise parce qu'elle a réalisé son programme historique, et au-delà. C'est vrai quand on regarde le programme de la Révolution de 1848, ou ce qu'il y a dans Proudhon, ou Sorel, ou dans Marx, ou dans les anarcho-syndicalistes, on est allés infiniment au-delà. » Traduction : on a été encore plus à gauche que Proudhon et Marx. A Montpellier ? ■

M.R.



Le coin des accroché(e)s

100 % naturel

Pas de courrier des lecteurs-rices ce mois-ci. Nous n'en avons pas reçu. Alors plutôt qu'en inventer, comme le font parfois certaines publications, nous avons choisi de ne pas y consacrer de page. Quoi de plus normal, direz-vous ? De la même façon, dans le numéro précédent, seuls deux rédacteurs ont apporté leur contribution. Nous n'avons pas pour autant créé des pseudonymes pour vous faire croire que l'équipe serait plus étoffée. Ce mois-ci, il y a plus de signatures et cela correspond à la réalité. Car *l'Accroche* se veut 100 % naturel et artisanal.

Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas nous tromper et c'est pour ça que nous vous encourageons à nous écrire pour nous le dire. Mais aussi pour vous exprimer, nous donner des informations. Car ce journal est aussi « celui dont vous êtes le héros ». ■

J.-O. T.

l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
04 67 41 35 44

www.laccroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Accrocheurs(euses) :

Directeur de la publication :
Jacques-Olivier Teyssier
(jteyssier@laccroche.info)

Dessins : Aurel, Bauer, Gab,
Lasserpe, Lecointre

Rédacteurs : Caroline Dangleant,
Sébastien Nègre (snegre@laccroche.info), Anne-Catherine Sémery,
Mathias Reymond (mathiasreymond@laccroche.info), J.-O. T.,
Maquette : J.-O. T.
Relecture : Fanch

Contacts :

Rédaction : redaction@laccroche.info
Dessins : dessins@laccroche.info
Diffusion : diffusion@laccroche.info

Impression sur papier recyclé :

Stylograf - 34bis, rue de l'Université -
34000 Montpellier

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : en cours
ISSN 1774-8194

Brèves - Anicroches - Brèves

Montpellier la surdouée

Ce chiffre risque de ne pas faire plaisir à ceux qui ont fui Paris et son air vicié pour Montpellier et son air marin. En 2004, le seuil d'alerte à la pollution au dioxyde d'azote a été dépassé, dans cette dernière, lors de 16 journées, selon *Le Parisien* du 3 juillet. Seules villes à faire pire, Grenoble (23) et Saint-Etienne (17). La surdouée fait en revanche jeu égal avec Lyon, Marseille et Toulon, loin devant Paris (10), Toulouse, Nantes, Bordeaux (4) et Rennes (2).

L'air pur pour les lycéens

Autre bonne nouvelle, selon une étude d'Airparif, l'agence de surveillance de la qualité de l'air parisienne, toujours citée par *Le Parisien*, les polluants sont deux à trois fois plus importants dans une bande de 200 mètres de chaque côté du périphérique parisien. Problème, à Paris, « les autorités [y] ont concentré au fil des ans les installations sportives, les écoles, les lycées et même trois hôpitaux », rappelle le quotidien. Mais les élus ont réagi : « Nous conditionnons désormais les nouveaux projets proches de ces axes à des études sur la qualité de l'air et le bruit », précise au *Parisien*, Yves Contassot, adjoint (Verts) au maire de Paris. Et à Montpellier ? Le futur Lycée Mendès-

France (ex Lycée de la Méditerranée) devrait être construit à côté du château de la Mogère situé à... quelques dizaines de mètres de l'autoroute A9.

Euphémisme et Septimanie

Le 1^{er} août dernier, Francis Idrac, encore préfet du Languedoc-Roussillon quelques heures auparavant, se présente devant la presse d'Aquitaine où il vient d'être nommé. Le quotidien *Sud-Ouest* relate les commentaires du haut-fonctionnaire sur les deux régions. Montesquieu est à l'honneur : la « *Théorie des climats* » est évoquée non sans humour et l'Aquitaine serait la « *terre du juste milieu* ». Et le Languedoc-Roussillon ? « *Je viens d'une région où l'euphémisme n'était pas la règle* », aurait-t-il déclaré. Les oreilles de MM Frêches et Vezinhet ont du siffler.

Faire les trottoirs

Léger frémissement à Boutonnet. Un projet serait en cours pour réaménager le quartier. Bout'Entrain qui se bat depuis plusieurs années pour obtenir l'élargissement des trottoirs de la rue du faubourg Boutonnet (voir notre n°2), l'a appris fin août. L'association de quartier a demandé à la mairie à être consultée au titre de la démocratie de proximité.

Ils diffusent *l'Accroche*...

Antigone : 401 & 494, rue Léon Blum - 10, pl. du nombre d'or
Arceaux : 11, av. d'Assas
Boutonnet : 26 & 68, rue du fbg Boutonnet
Les Aubes : 11, bd Mounié - 282, av. de Saint-Maur
Beaux-Arts : 230, rue Jeu de Mail des Abbés - 2, place des Beaux-Arts
Clemenceau : 17, rue du fbg de la Saunerie - 8, av. Clemenceau - 11, rue Rondelet - Diagonal Centre 18, place St Denis
Comédie : Diagonal Capitole 7, rue de Verdun - 1, place de la Comédie - 1, rue Aristide Olivier - 4, rue Maguelone - 5, bd Victor Hugo - 25, bd Sarraill
Fac : 250 & 786, route de Mendes - Diagonal

Campus - 5, av. du Dr Pezet
Figuerolles : 28 & 42, rue du faubourg de Figuerolles
Foch : 2, rue du plan palais - 1, rue du Cherche-Midi - 24, rue Saint-Guilhem
Gambetta : 11 et 36, rue du fbg du Coureau - 28 & 43, cours Gambetta
Gare : 4, place Carnot & 9, rue Frédéric Bazille
Louis Blanc : 70, rue de L'Aiguillerie - 20, bd Louis Blanc - 32, rue de l'Université
Mermoz : Centre commercial Parc à ballons avenue Mermoz -
Paume : Kiosque - en bas de la Grand'Rue Jean Moulin - 7, place Saint Côme
Richter : 218, rue Vendémiaire -
Prades-le-Lez : 130, rte de Mende

Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Télé : *Midi Libre* le retour ?

Il a fini par s'impatience le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Alors qu'il avait choisi le 3 novembre 2004 la chaîne 7L pour être la télévision locale de Montpellier, il vient de décider en séance plénière le 6 septembre de rendre caduc la présélection du projet initié par Alexandre Sherer, un entrepreneur de 37 ans, et par Robert Piétri, ancien directeur de *Télé Toulouse*. Raison invoquée par le CSA : l'insuffisante mobilisation du principal actionnaire, le groupe NRJ. Il faut dire que depuis novembre, NRJ a obtenu l'autorisation d'émettre sur la TNT (télévision numérique terrestre) pour sa chaîne nationale NRJ 12. *Midi Libre* pourrait donc revenir dans la course avec son projet *Télévision du midi* battu l'an passé par 7L. Mais avec la télé locale au main du quotidien régional dominant, il n'est pas sûr que le pluralisme de l'information montpelliéraine en sorte gagnant.

Aux abris !

Une pleine page couleur. Cinq photos. Il fallait bien ça à *La Gazette* pour nous conter, dans son édition du 9 septembre (6 pages sur les inondations), le « sauvetage en direct » (sic) d'un habitant de Prades-le-Lez, hélicoptère par la sécurité civile. Il ne manquait que les bulles et pour 1 €, nous avions droit au roman-photo des malheurs de Claude, de ses deux ânes et de sa « petite volaille ». Mais *La Gazette* avait prévenu en Une : « Le phénomène Mississippi pourrait se produire ici. » Comme dans son édition du 7 janvier où le journal mettait en garde : « A Montpellier, un tsunami est possible. »



Le service public au CHU

Le CHU de Montpellier n'a pas d'argent mais il a des idées. Un patient alité, ça ne consomme pas beaucoup. Sauf ? Du téléphone ! Depuis le 1^{er} septembre, si vous avez un proche hospitalisé, vous devez composer le 0826 09 21 21 et il vous en coûtera 0,15 € / mn pour prendre de ses nouvelles ou lui remonter le moral. Enfin si cela fonctionne. Parce qu'il semblerait que la mise en place soit quelque peu chaotique. Si ce n'est pas une incitation à utiliser son téléphone portable, interdit dans l'enceinte de l'hôpital pour raisons de sécurité, ça y ressemble.

La fuite en avant

Il paraît que le dédoublement de l'A9 est prévu pour 2011. Il n'y a plus qu'à espérer que le prix du pétrole cesse d'augmenter pour que ce bel ouvrage soit utilisé un jour. Mais les experts ont dû y penser.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Boîte aux lettres accessible de l'extérieur ? (O/N)

Si non, code ou consignes d'accès :

Quelle que soit votre situation, *l'Accroche* vous propose une formule adaptée à vos revenus.

Pour 10 numéros :

Normal : 20 €	Large : 50 €	XX-L : 200 €
Soutien : 30 €	XL : 100 €	XXX-L : 999 €

Abonnement à compter du n° :

A retourner à

l'Accroche

6, rue de Substantion

34000 Montpellier

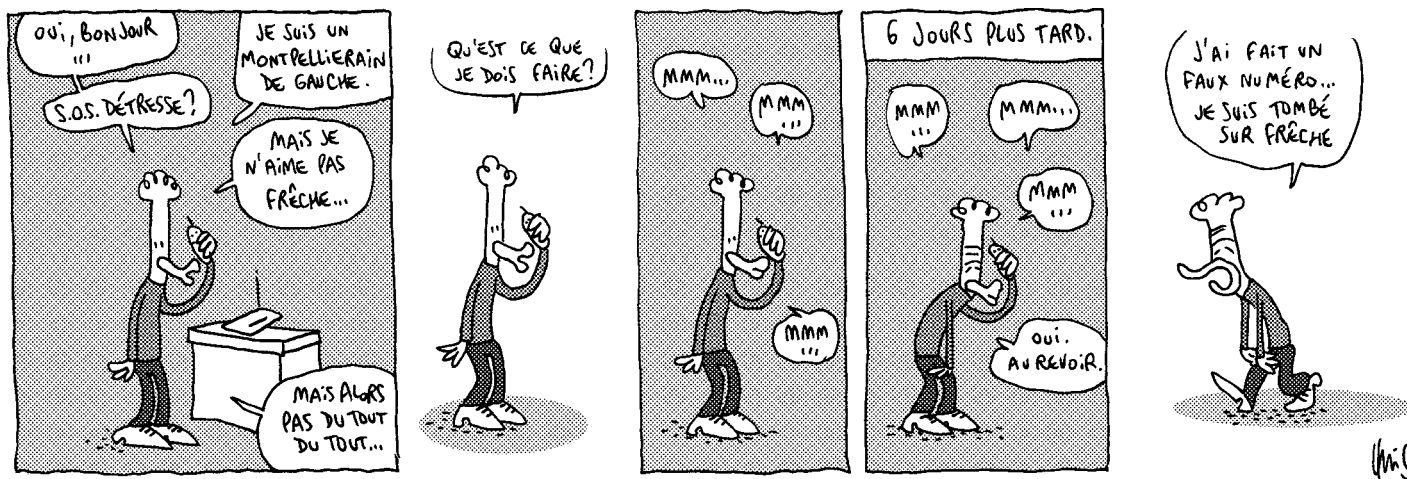
PLUTÔT QUE
DE VOUS
DISPUTER
UN NUMÉRO...



PRENEZ UN
ABONNEMENT
CHACUN !

AURÉ

"On va s'en sortir", par Lewis Trondheim



Midi Libre prépare son gratuit pour les djeun's urbains actifs

Imaginez tous ces « cerveaux disponibles », perdus dans le tram, à rêver tranquillement. Une cible de choix, pour les publicitaires, que ces actifs se rendant chaque matin -le soir, c'est sans doute une autre histoire- à leur travail. « Jeunes nantis urbains actifs », c'est bien le terme marketing qu'emploie Didier Thomas-Radux, le rédacteur en chef de *Montpellier plus*, le quotidien gratuit que le groupe *Midi Libre* prévoit de lancer fin 2005 ou début 2006, pour qualifier ses futurs lecteurs âgés de 15 à 35 ans.

Pourtant, « nous c'est de la presse, c'est pas du marketing », affirme le journaliste. Ce n'est pas comme les entreprises *20 minutes* ou *Metro* dont le seul but est de vendre de l'espace à des publicitaires et de dégager des profits. On est rassuré. C'est donc pour nous éviter de subir la lecture de ces quotidiens déjà présents dans une dizaine de villes françaises, que *Montpellier plus* est en route. « Une stratégie défensive passive », selon Didier Thomas-Radux. Ou un « spoiler », comme le nomment les spécialistes du business des médias. C'est à dire un journal visant à assécher le marché publicitaire, pour empêcher les concurrents de s'installer, et ainsi préserver le vaisseau amiral. *Midi Libre*, en l'occurrence. Mais là, attention, nous interprétons.

Quant au contenu, il y aura « un petit peu d'irrévérence ». Diantre. C'est à dire ? « Ce ne sera pas du Fogiel mais ce sera un peu plus vif et funky que d'autres », prévient le rédac'chef. 16

Assécher le marché publicitaire

à 32 pages au format demi berlinois (type *Midi Loisir*) avec 50 % d'information locale et 25 % de pub. Les pages nationales et internationales seront réalisées à Lyon dans le cadre du réseau *Ville plus*. Quant aux pages locales, elles le seront par quatre journalistes basés rue Maguelone avec des collaborations extérieures et un fond commun avec *Midi Libre* (agenda des sorties notamment). Parution du lundi au vendredi environ 220 fois par an. Budget de lancement : « quelques centaines de milliers d'euros ».

Mais ce dont est le plus fier le boss de *Montpellier plus*, c'est de la diffusion. Le nerf de la guerre. Selon lui, tous ses concurrents « ont eu de grosses difficultés » dans les autres villes. Alors qu'à Montpellier, le gratuit a obtenu, de la mairie et de l'agglo, une autorisation d'occupation du domaine public. Il pourra notamment, dès sa sortie, installer des présentoirs aux arrêts de tram. « Une première en France », se réjouit

Didier Thomas-Radux. Et en plus, « on a un accord exclusif ». Et quand on lui demande comment le groupe *Midi Libre* a réussi à obtenir de telles conditions, le rédacteur en chef répond : « Nous-mêmes avons été surpris des accords obtenus », avant de devancer les interprétations désobligeantes : « Il n'y a eu aucune compromission éditoriale. » ■

Jacques-Olivier Teyssier

Un exemple sur le site de *Lyon plus* qui appartient au même réseau que *Montpellier plus* : www.lyonplus.com